2e édition

APPEL À PARTICIPATION

JOURNÉE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

24 NOV 2022

2e édition

LE **24 NOVEMBRE 2022** aura lieu la **deuxième édition française de la Journée contre la précarité énergétique.**

Avec l'accroissement de la précarité, la mauvaise qualité énergétique de millions de logements et l'explosion des coûts de l'énergie et du logement, de plus en plus de ménages n'ont pas les moyens d'assurer un confort thermique souhaitable dans leur logement, où se ruinent pour le faire, avec de graves conséquences sur leur santé et leur budget.

Au carrefour des enjeux sociaux et écologiques, la précarité énergétique est une forme de mal-logement qui touche 12 millions de personnes en France. Pourtant, ce phénomène massif est encore trop souvent absent dans la conscience collective et dans les médias, alors que le grand chantier de la rénovation énergétique et la lutte contre le mal-logement devrait mobiliser toutes les énergies.

La Fondation Abbé Pierre et plus d'une vingtaine d'organismes impliqués dans la prévention de la précarité énergétique, la lutte contre l'exclusion et le réchauffement climatique sont à l'origine d'une journée nationale de sensibilisation à la précarité énergétique, dont la deuxième édition aura lieu le 24 novembre 2022. Présente sur tout le territoire au travers d'une campagne de sensibilisation et d'évènements ouverts au grand public, cette journée permettra de rendre visible ce phénomène auprès des décideurs nationaux et du grand public, en valorisant les initiatives publiques et associatives de lutte et de prévention territoriale.

LA JCPE **EN CHIFFRES**

140 évènements locaux

Au moins **200** de presse et sujets diffusés sur les TV et radios nationales et locales

+ de 100 organisateurs

2e édition

S'ENGAGER POUR LA JOURNÉE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, C'EST :

- **SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS** de la lutte contre la précarité énergétique.
- **SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC** à ce phénomène et aux difficultés rencontrées par les ménages qui en sont victimes.
- **PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DE DISPOSITIFS D'AIDE** à la rénovation et au paiement des charges énergétiques.
- **ENCOURAGER LA MOBILISATION DES POUVOIRS PUBLICS** locaux et nationaux dans cette cause au carrefour des enjeux climatiques et sociaux.

ORGANISEZ VOTRE ÉVÈNEMENT !

QUI PEUT ORGANISER UN ÉVÉNEMENT ?

La journée est ouverte à tous.tes. Une commune, une région, une institution, un établissement semi-public, une fondation, une association, une entreprise, un citoyen, un élu, une école…etc

QUEL TYPE D'ÉVÉNEMENT PUIS-JE ORGANISER ?

À l'échelle locale ou nationale, toutes les actions sont possibles tant qu'elles respectent **la charte évènementielle**, et qu'elles ont lieu dans la semaine précèdant ou suivant la date du 24 novembre 2022. L'objectif de l'évènement ne doit pas être commercial, mais l'information et la sensibilisation aux moyens de lutte pérenne contre la précarité énergétique. Visites de chantiers, portes ouvertes, tables rondes, stands d'information, campagne d'affichage, atelier de sensibilisation, porte à porte, formation, récolte de fonds,happening…

2e édition

POUR CELA, RIEN DE PLUS SIMPLE : 3 ÉTAPES

1

IMAGINEZ
votre évènement

2

ENREGISTREZ-LE
au **programme officiel**, et adhérer à la charte d'engagement

3

COMMUNIQUEZ
autour de votre événement, et bénéficiez de notre campagne de communication !

*En participant à la Journée contre la précarité énergétique, vous vous ancrez dans une **dynamique collective et nationale**, bénéficiez des supports de communication officiels de l'évènement, et offrez une **visibilité accrue** à votre structure et ses actions.*

Pour en savoir plus, rendez vous sur
journee-precarite-energetique.fr
et consultez notre Guide de l'organisateur

ENGAGEONS NOUS ENSEMBLE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE !

Suivez nous sur :

Pour toute question ou information complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :
journee.precarite.energetique@gmail.com

Le site internet de l'**évènement** :
journee-precarite-energetique.fr

Pour **en savoir plus** sur la précarité énergétique :
ONPE (Site de l'Observatoire National de la Précarité Energétique)

Crédit photos : © Christophe Hargoues / Secours Catholique